

(Exemplaire adhérent)

(Exemplaire producteur)

CONTRAT « Tisanes et Aromates » entre M. / Mme..... adhérent à l'AMAP Paimplotine et Mathilde Dewailly, producteur cueilleur. Le présent contrat est à tacite reconduction.

Mathilde Dewailly vous propose des tisanes et aromates sous la dénomination « Le sens des Simples ». Les plantes sont cultivées et récoltées au Clion s/Mer (Les Nouettes) et cueillies sur des exploitations bio environnantes. La transformation des plantes et l'élaboration des tisanes et aromates se fait à la main afin de préserver la qualité des produits.

Il y aura 1 distribution 4 à 5 fois par an, avec vente de plants en mai (sur commande ou à venir chercher sur place). Vous serez prévenus par le blog de l'AMAP.

La productrice pourra ponctuellement proposer ses autres produits de saison : plants, aromates frais (persil, ciboulette, basilic...), raisin, limonade...

LA GAMME SE COMPOSE DE :

- ⊕ Tisanes de plantes simples : 4,30€ le sachet (poids variable de 20 à 40g en fonction du volume des plantes)
- ⊕ Tisanes de plantes composées : 4,8€ (de 25g à 35g)
- ⊕ Aromates : 5 euros la boîte et 4,8 euros la recharge (30g)
- ⊕ Fleur de sel aux aromates : 2,50€ ou 3,5€/100g en vrac
- ⊕ Pestos à l'ail des ours : 5€ le 130g et 6€ le 180g
- ⊕ Baumes de 4€ à 16€

LES ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN:

- Je suis responsable de mes produits dès réception (conservation optimale au sec et à l'abri de la lumière).
- Je souscris à l'AMAP Paimplotine « Tisanes et Aromates » pour un montant de€ (minimum 20€)
 - Je règle en Espèces ou Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly.
- Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués.
- Le premier règlement se fait le jour de la souscription ; viendront ensuite des versements complémentaires en cas de situation débitrice. L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.
- En cas de non rencontre sur l'année de distribution malgré 1 ou plusieurs rappels, le présent contrat sera rompu et les sommes conservées (crédit ou débit).

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT A RESPECTER LA CHARTE DES AMAP.

Fait le :

Signatures :

Mathilde Dewailly
Producteur-Cueilleur
Les Nouettes
44210 Le Clion Sur Mer
le-sens-des-simples@hotmail.fr



Correspondante AMAP : Anne Gazzurelli

Je soussigné(e).....

Adresse:.....

.....
.....

Tel :.....

@ :.....

Adhère à L'AMAP Paimplotine et souscrit un contrat « Tisanes et Aromates » avec Mathilde Dewailly pour une période indéterminée.

⊕ Je joins mon règlement de.....€ (minimum 20€)

en Espèces ou Chèque établis à l'ordre de Mathilde Dewailly

Je pourrai choisir parmi les tisanes et aromates et autres produits de saison distribués **4 à 5 fois par an.**

⊕ L'appoint sera effectué en nature, au terme du contrat.

LA PRODUCTRICE ET L'AMAPIEN S'ENGAGENT

A RESPECTER LA CHARTE DES AMAP

Fait le :

Signatures :